Image not found or type unknown

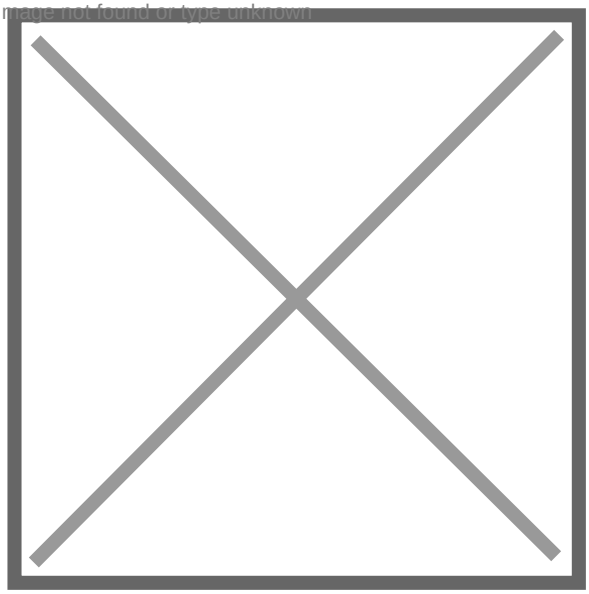

Probleme avec un artisan poseur de cheminée

Par **cimnortp**, le **21/11/2010** à **21:18**

Bonjour,

il y a 18 mois que je suis rentré dans ma maison. J'y ai fait installer une cheminée a foyer ouvert. La réalisation (taille) et la pose ont été correctement réalisé. En revanche, l'utilisation est problématique(refoulement de fumée) puisque l'artisan n'a pas prévu d'arrivée d'air. Suite à mon insistance, l'artisan est donc revenu plusieurs fois, modifiant l'installation à moindre coup mais sans jamais parvenir a un résultat satisfaisant.

Je souhaiterais connaitre la procédure à suivre pour avoir gain de cause. Faut'il porter plainte contre l'artisan, où, comment ?

Merci de m'éclairer car la situation traine en longueur et devient pénible.

Par **Tisuisse**, le **21/11/2010** à **22:27**

Bonjour,

Et si la cheminée avait été bouchée à sa sortie sur le toit pour éviter les chutes de pluie. C'est un procédé assez fréquent sur les cheminées ouvertes. Donc, à vérifier avant d'autres travaux.

Par **mimi493**, le **21/11/2010** à **22:46**

Si l'artisan ne reconnait pas son erreur, votre seul recours est une expertise puis de l'assigner en justice.

Par **cimnortp**, le **22/11/2010** à **07:42**

Où puis-je trouver un expert pour ce genre de problème ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés